



# PROGRAMME

## 25 KM DE MIQUELON 2011

### 25 JUIN

Le déplacement sur Langlade pour les participants se trouvant à Miquelon sera assuré par des bus samedi matin : **9h30 pour les inscrits à Saint-Pierre et 10h30 pour les inscrits à Miquelon.**

Un camion de la Mairie arrivera chez Jeannot à 12h30. Les sacs devront être embarqués ¼ d'heure avant le départ et seront placés dans la salle des Sports de Miquelon où les douches seront ouvertes.

Il est conseillé de fixer une étiquette avec votre numéro de dossard sur votre sac.

Les vélos sont interdits sur le circuit des 25 km de Miquelon. Afin d'éviter les accidents et de permettre à **celles et ceux qui néanmoins souhaitent regagner Miquelon à vélo, un départ sera donné à 12 heures.** Si certains d'entre eux étaient rejoints par les coureurs, ils devront immédiatement se mettre à l'écart de la route.

Comme dans toutes les courses, le départ accompagné d'un animal est formellement interdit.

Le départ de la course est à 1 km environ du bar de chez "Jeannot". La course sera chronométrée jusqu'à 17 heures environ. Les temps de passage seront communiqués aux 5 - 10 - 15 et 20 km.

Une tente sera installée au départ pour permettre aux participants de s'abriter et de se mettre en tenue dans de bonnes conditions de confort.

Des toilettes seront installées au départ et à mi-course.

Aux 5 - 10 - 15 - 20 - 22,5 et 25 km, vous trouverez des points d'eau, du sucre, des oranges, des fruits secs et des troussees de premier soin. A deux points différents, les coureurs pourront disposer d'éponges humides.

La surveillance de la course se fera sous la responsabilité d'un médecin. Il sera seul habilité à décider de l'arrêt des candidates et candidats particulièrement éprouvés. Il est de l'intérêt des éventuels participants concernés de se plier à l'avis médical.

Deux contrôles seront également prévus, lors de la course.

La remise des médailles et des trophées se fera à la Maison des Loisirs à 18 heures.

À partir de 19h30, en ouverture du **Méchoui**, un "**Punch de l'amitié**" vous sera offert sous la tente de réception par le Comité.

L'animation musicale sera assurée par les groupes K-Dance, Blague et Hale, ainsi que le groupe acadien "Suroît".

La Salle "**Entre-Nous**" organisera comme tous les ans, son Grand Bal des 25 km..

**Départ  
de la  
course :  
13 heures**

**Animation  
du  
Méchoui**

**\*Chaque participant doit disposer d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition.**

\* Le montant de l'inscription est fixé à 35 euros.  
Il comprend le droit de participation (en compétition ou loisirs),  
le méchoui, les spectacles et le bal (*le vin et les boissons seront à la charge de chacun*).  
Les participants ont la responsabilité de l'organisation et de la prise en charge de leur transport.

\* L'hébergement pris en charge par l'organisation concerne uniquement  
la nuit du samedi au dimanche. Il est assuré dans des lieux collectifs  
(*local EDF, Maison de retraite*).

**Prévoir un sac de couchage.**

\* Si vous vous inscrivez en groupe, et afin d'éviter des erreurs de classement dans la course, **veillez à conserver impérativement le numéro du dossard attribué au moment de l'inscription**  
(*Attention ! Les numéros des dossards impairs sont attribués aux hommes et les numéros pairs aux femmes*)

**Les inscriptions sont prises à Saint-Pierre au Centre Culturel et Sportif  
et à Miquelon à la Maison des Loisirs aux heures d'ouverture habituelles  
jusqu'au jeudi 23 juin.**

